



Achat sur internet payé non reçu

Par **katialemonnier**, le **20/04/2009** à **18:04**

Bonjour,

le 19-08-08 j' ai réglé 156 euros par cb pour 2 places au concert de Mylène Farmer qui se déroulera le 12-06-09 à La Halle Tony Garnier de Lyon.

J' ai réalisé cet achat en ligne sur le site soit disant sécurisé de la société XXX, XX XXX XXXXXXXX paris france_ E-mail: XXXX@XXX-XXXXX.com

J'ai reçu un accusé réception par mail mais toujours pas de billets.

La société ne répondant pas à mes mails concernant la réception des billets, je l'ai appelée au téléphone. Ils m' ont répondu que mes billets arriveraient une semaine avant le concert soit le 5 juin 2009!

Ont-ils le droit de me faire attendre 10 mois ?

Comment puis-je être sûre qu'il ne s'agit pas d'une arnaque?

Que puis-je faire pour en savoir plus ou pour les obliger à m'envoyer au plus vite mes billets?

Merci par avance pour votre aide.

Bien cordialement.

Mme Lemonnier

Par **katialemonnier**, le **30/05/2009** à **18:24**

Merci pour les infos!

Par **natskiten**, le **12/06/2009** à **22:35**

J'espère qu'evosu avez eu vos billets pour le 12 ?

Ca flaire l'arnaque pour moi aussi pour le 13 juin (demain) :

J'ai acheté un billet le 10/07/08 pour le concert de Mylène Farmer du 13 juin 2009 à la même société : www.XXX-XXXXX.com.

adresse 1 : XXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

adresse actuelle : XXX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX cedex

e.mail : XXXX@XXX-XXXXX.com

mon numéro de résa STA 2008074753

(jai conserver les mails de résa et du reçu de paiement du 10 juillet dernier)

Ils doivent normalement envoyer le billet au plus tard la veille et bien je n'ai rien reçu.

J'ai envoyé une dizaine de mails aujourd'hui (deux en début de semaine)

j'ai appelé 6 fois depuis midi au numéro indiqué sur le site XXXXXXXXXX.

(standard ouvert tard jusqu'à 22h et même le samedi)

On m'a bien répondu mais à chaque fois une personne différente qui est juste réceptionniste et qui transmet les messages: bilan personne ne m'a rappelée du service réservation de XXX pour me dire comment faire pour demain !

Le standard d'après le dernier interlocuteur est d'une société qui s'occupe de la ligne téléphonique mais qui n'est pas XXX...bref ils n'ont aucun pouvoir à part de transmettre les messages ..c'est bizarre.

Si demain je n'ai rien reçu j'entame une procédure :

1/ à l'amiable en leur envoyant une réclamation en LR et demande le remboursement intégral (la seule chose qu'on peut obtenir voir CGV)

2/ je porte plainte à la gendarmerie si je n'ai pas de nouvelle dans la semaine qui suit.

3/ de toutes les façons j'irai sur tous les forums pour raconter mon affaire.

à voir :

J'ai posté sur le site "les arnaques.com" il y a un type qui a le même problème que moi.

Par **katialemonnier**, le **13/06/2009 à 17:46**

Bonjour et bonne nouvelle!

J' ai suivi les conseils du site et j' ai envoyé une mise en demeure -de me livrer ou de rembourser par chèque - par lettre avec accusé réception (à la 2nde adresse que vous connaissez). Je les ai menacés de dénonciation à la DGCCRF et de dépose de plainte auprès de la juridiction de proximité.Cette semaine je les ai appelés chaque jour avec des réponses du type: vous les aurez 72h avant, puis 24h avant...Mais 24h avant je n'avais rien! Pas même le n° de suivi de chronopost.Ce jour là, la veille à 18h55, je me suis fâchée et j'ai exigé le fameux n° et à ma grande surprise je l'ai obtenu! Le lendemain à 9h du concert (c'était hier), j'ai reçu mes places postées depuis Lyon par un particulier....chose très curieuse mais dont je me suis contentée car très heureuse du dénouement! je vous souhaite autant de chance!

Par **natskiten**, le **13/06/2009 à 19:54**

Je suis contente pour vous mais pour moi c'est cuit :

J'ai bien reçu un mail ce matin à 11h de XXX après mes nombreux mails et appels de la veille, c'était un minimum.
Ils m'ont donné un numéro de lettre max et m'ont dit de contacter la poste.
ce que je fis à 11h30 (mon facteur passant entre 11 et 11h30)
La poste a bien la trace de la lettre max de XXX le 10 juin
de Montpellier(?) déposée à 17h21 (donc partie le 11 juin) mais ensuite RAS.
La lettre max ne garantie pas l'acheminement et ce n'est pas un courrier recommandé comme le stipule dans ses CGV XXX pour l'envoi de ses billets.
Bref XXX est en tort mais moi à cause de leur négligence je rate le concert..
Je vais envoyer une lettre recommandée à XXX lundi ,mais aussi j'ai contacté par mail la DGCCRF,car je ne fais plus confiance à ses malfaisants.
Je m'en veux tellement d'avoir fait confiance à des nuls pareils !

Par **katialemonnier**, le **14/06/2009** à **13:17**

Désolée pour vous...
Cela confirme que mes démarches ont joué en ma faveur , ainsi que la chance! Pour info :mes billets étaient des billets Fnac, ils ont été postés la veille du concert par un particulier dont j'ai le nom et l'adresse sur le chronopost (????). Très étrange...La société XXXXX n'apparaît nulle part!!!
Bon courage pour la suite!

Par **natskiten**, le **15/06/2009** à **15:04**

Et bien j'ai reçu mon billet ce matin 15 juin d'un particulier de Montpellier (billet acheté à Auchan Caluire ..)
XXX m'a enfin contactée sérieusement et proposée un billet pour Genève ou le SDF mais en septembre j'accoucherai de ma fille.
J'ai demandé par recommandé le remboursement du billet car l'envoi aurait dû se faire en recommandé.(CGV par.5)
Je suis passée aussi au tribunal d'instance de ma ville qui m'a dit qu'il fallait le n° de RC de XXX.J'ai essayé avec infogreffe.fr mais inconnu au bataillon.
Puis appelé le greffe de Paris et Versailles ,même réponse.
Drôle de société que XXX qui "commerce" sans être inscrite au registre national..
J'espère que l'adresse XXXXXXXXXXXX cedex est valable pour ma lettre de réclamation...

Par **katialemonnier**, le **21/06/2009** à **16:08**

Bonjour.
Pour vous aider à vous faire rembourser, avez vous essayé le site www.lesarnaques.com ?
c'est une association pour la défense des consommateurs . Ils m'ont bien conseillée et j'ai vu sur leur site qu'ils étaient intervenus pour permettre à une personne d'obtenir le remboursement de billets par XXXXXXXX.
Je ne peux vous aider plus mais j'espère que cette info sera la bonne!

Par **natskiten**, le **21/06/2009** à **16:31**

Merci de votre soutien, je suis allée sur ce site déjà et aussi sur e.litige.com.

Je leur demanderai d'intervenir avant d'aller au tribunal.

J'ai retrouvé les coordonnées du gérant de XXX (il habite à Versailles et est inscrit au greffe du 78 sous son nom propre) et comme cela ne lui a pas plu il m'a e.mailé en personne. C'est déjà plus franc.

Il m'a dit qu'il répondra à ma lettre AR du lundi 15 juin dernier.

Merci encore ,entre "compatriotes" ils faut s'aider !

(Je suis née en Hte-Savoie et habite en Savoie)

Par **expertooo56**, le **29/12/2009** à **23:11**

Vous voulez être sûr d'avoir vos places de concert, vous voulez vous faire rembourser. Pour cela il faut joindre XXX sans passer par le 0800...

La meilleure solution est de s'adresser directement à son dirigeant.

Vous pouvez également porter plainte contre sa société

XXX CONTENU SUPPRIME XXX

Par **katialemonnier**, le **30/12/2009** à **18:00**

Merci mais nous avons reçu les billets le jour j quelques heures avant le concert après avoir fait une réclamation avec AR!

Par **Iéa42300**, le **09/01/2010** à **20:55**

j'aimerais acheter 2 billets pour U2 sur XXX (405 €) pour septembre, mais vu vos commentaires, je m'inquiète, est-ce un site auquel je peux faire confiance?? Y a-t-il eu une personne qui a reçu son achat sans faire de poursuite, enfin normalement!! MERCI de vos conseils et de votre vécu.HELP ME

Par **Lily9481**, le **23/08/2010** à **11:46**

Bonjour,

j'aimerais juste partager mon expérience avec XXX.

Comme vous tous, c'est bien évidemment la croix et la bannière pour obtenir une réponse, ça a déjà été le cas pour obtenir mes billets, les mails restent toujours sans réponses et quand on appelle, étant donné que cela tombe sur la plateforme téléphonique où l'interlocuteur nous

dit qu'il va bien entendu transmettre le message au responsable, cela reste toujours vain.
Bref, j'ai bien reçu mes billets mais avec la mauvaise catégorie.
En effet, j'ai payé pour 2 billets en catégorie or (150€ par billet), et reçu des catégorie 1 (je ne me souviens pas du prix mais il était moindre et cela devait être aux alentours de 110€ par billet).
Donc j'ai bien évidemment appelé environ un quinzaine de fois, envoyé une lettre de réclamation en recommandé mais à ce jour, je n'ai toujours aucune nouvelles malgré les menaces de plainte.
Bref, ils s'en foutent maintenant qu'ils ont eu leur argent.
Ce qui est clair c'est que plus jamais je n'achèterais de billets via leur site et je déconseillerais au maximum de personnes de le faire.

Même si mon remboursement n'aurait pas dépassé les 80€, c'est une question de principe!
Cette société profite de l'envie des gens à participer à un événement coûte que coûte mais n'assure aucun service derrière après avoir empocher l'argent.
Bref, très Déçue!

Par **cheyenne38**, le **15/09/2010 à 16:17**

Bonjour tout le monde,
Tout d'abord une question à Lilly9481, de quel concert il s'agit?
J'ai moi même acheté 2 places de concert en novembre 2009 chez XXX pour le concert de U2 du 18 septembre 2010 (donc dans 4 jours). Et bien entendu je n'ai toujours rien reçu, j'ai vu tous les témoignages négatifs qu'il y a sur cette société et j'ai bien peur de m'être fait arnaquée de 300€...
Si vous avez des conseils ou si d'autres personnes sont dans la même situation que moi merci de me faire signe!!!

merci de votre aide!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!!

Par **volupté**, le **16/09/2010 à 11:13**

pareil pour moi, j'ai acheté 2 places pour le concert de U2 qui se déroulera samedi, on est jeudi...toujours rien reçu ! 360 euros dépensés.... ça commence à m'inquiéter sérieusement.
J'ai réussi à avoir une standardiste au tél qui m'a dit de les rappeler demain (vendredi) si je n'avais toujours pas reçu les places, et "qu'ils se débrouilleraient pour régler le problème"... je lui ai demandé comment...elle m'a répondu ..."on réglera le problème". J'habite à 500 bornes de Paris, j'ai un enfant à faire garder ... que du bonheur pour s'organiser dans ces conditions !

Par **volupté**, le **16/09/2010 à 11:14**

pareil pour moi, j'ai acheté 2 places pour le concert de U2 qui se déroulera samedi, on est jeudi...toujours rien reçu ! 360 euros dépensés.... ça commence à m'inquiéter sérieusement.
J'ai réussi à avoir une standardiste au tél qui m'a dit de les rappeler demain (vendredi) si je

n'avais toujours pas reçu les places, et "qu'ils se débrouilleraient pour régler le problème"... je lui ai demandé comment...elle m'a répondu ..."on réglera le problème". J'habite à 500 bornes de Paris, j'ai un enfant à faire garder ... que du bonheur pour s'organiser dans ces conditions !

Par **beve**, le **16/09/2010 à 14:22**

J'ai commandé une place pour le concert de U2 au stade le 18 9 2010
Je viens d'être averti ce jour le 16 9 2010 qu'il ne pourrons pas me faire parvenir ma place
"probleme avec partenaire"

Par **missloya**, le **16/09/2010 à 15:22**

bon salut a tous je vois qu'on est un peu tous dans la même situation, samedi concert u2 j'ai pris les places sur XXX que j'ai payé 400 euros, et je n'ai toujours rien reçu, étant inquiète je viens d'appeler la standardiste qui vient de me dire comme de par hasard qu'il y 'vait un problème de logistique sur les billets de u2 et qu'un gars aller m'appeler dans la journée!! je vous avoue que je suis un peu en trans!!! d'une part pour la déception de mon chéri qui rêvé d'y aller c'était son cadeau pour son annif, et de plus l'argent que j'ai dépensé!!!

est ce que quelqu'un pourrait avoir une phrase rassurante avant que je ne péte un câble!!!

en vous remerciant !! en tout cas bon courage a tous parce qu'apparemment on est un peu tous dans la même galère!!!!

Par **cheyenne38**, le **16/09/2010 à 15:26**

Bon a mon avis c'est foutu pour nous, autant vous dire que je frole la déprime... Je pense que si nous ne recevons pas nos places, vu la tournure des choses je pense que nous n'aurons rien d'ici samedi, nous devrions nous regrouper contre eux pour obtenir remboursement, au moins ça!!!!

Qu'en pensez vous?

Par **missloya**, le **16/09/2010 à 18:28**

salut cheyenne 38 effectivement je pense que nous n'aurons pas nos places, et je te rassure tu n'es pas seul a déprimé!!!

oui effectivement ça serait bien que l'on garde contact pour le remboursement c'est un truc de fou !!! 9 mois d'attente pour ce jour et nous voilà tous a la rue!!! sans déconner!!
bref!! si quelqu'un a des news d'ici là!! qu'il le fasse savoir!!!

Par **lalanne jackie**, le **16/09/2010** à **20:05**

le16/09/10 idem.deux places pour U2 commandée en mars et débité dès le lendemain ,toujours pas reçus ce jours et venons du sud ouest.facile pour s'organiser dans des conditions pareilles ,a savoir que si nous recevons les tickets samedi matin nous n'aurons aucun recours (ils estiment que c'est encore dans les temps,c'est compter sans la distance).Ce qui devait etre un super moment est en train de se transformer en cauchemar et en colère,nous avons payé nos billets 729 euros!!! l17/09/10 toujours rien!!!!

Par **g35**, le **16/09/2010** à **20:12**

Bonsoir à tous,

Et bien moi aussi je suis dans le même cas. Ayant payé 351 euros le 3 nov 2009 pour acheter 2 places, commande STA2009114246, je ne reçois toujours rien malgré plusieurs appels (payants du reste).

Curieusement, ils ont des problèmes de livraison. J'habite en Bretagne. Devant cette difficulté supplémentaire d'acheminement en Province, la standardiste m'a assuré qu'une personne va travailler tard aujourd'hui et me recontacter ce soir sans faute avant 20H (tiens il est déjà 20H20). Elle me demandera une adresse sur Paris où pourront être livrées par coursier les places du concert! Autrement dit XXX.

Je suis déçu que de telles pratiques, dans un état qui se dit de droit, aient cours en France. On réalise à quel point la justice est somme toute dépassée...

Je vais donc porter plainte, mais contre qui? Un site Internet? La société XXX XXXXX est elle fictive ? A-t-elle une existence juridique?

Si une personne peut m'indiquer comme procéder, je lui en serais reconnaissant car figurez vous que je n'ai jamais porté plainte !!!

Merci à tous,

Une personne qui n'a pas été à un concert depuis 1993 (17 ans), et qui voulait faire une surprise à sa femme

Gérard

Par **cheyenne38**, le **16/09/2010** à **20:52**

Bon effectivement il faut faire quelque chose, vu les sommes engagees XXX!

Je vous explique mon cas, j'ai acheté les places sur internet le 8 octobre 2009, 308€ retirés le lendemain matin. J'ai vite regretté mon geste et me suis dit que j'aurai du attendre que les places soient en vente a la fnac comme je fais d'habitude, cela fait plus de 10 ans que je vais a leur concert et j'ai tjrs reussi a avoir des places, a un tarif normal...Donc j'appelle XXX le lendemain et bien sur vu que je n'ai pas pris l'assurance annulation ben rien a faire....Après

plusieurs appels je suis enfin rappelé au bout d'une semaine par le "responsable", qui me "promet" de m'envoyer mes places avant fin novembre afin que je puisse au moins les revendre...

Fin novembre bien sur tjrs rien, je rappelle et rappelle et rappelle, sans succes, finalement apres plusieurs recherche sur internet j'ai reussi a trouver le nom de ce "XX" et lui ai envoyé un recommandé avc AR, a laquelle j'ai reussi une reponse de menaces!!!

Donc resultat, depuis je n'ai pas rappelé, je sais que je n'aurai pas mes places et a partir de là je serai dans mon bon droit de demander le remboursement, pas avant.

Si vous le souhaitez vous pouvez m'envoyer votre mail en privé et je vous communiquerai toutes les infos que j'ai eu sur XXX XXXX.

Je pense effectivement que par la suite nous devrions nous regrouper et les appeler en citant nos noms, demandant remboursement, si rien n'est fait, porter plainte par la suite (j'ai un nom et une adresse). Je pense qu'a plusieurs cela peut avoir plus de poids...

Une fan degoutée...et qui deteste les voleurs!

Par **g35**, le **16/09/2010 à 21:12**

Merci pour votre réponse cheyenne38

J'ai créé un compte sur lequel vous pouvez m'envoyer les informations :
XXXXXXXXXX@yahoo.fr

Par contre je n'ai pas trop de compétences juridiques...
Et j'ai un peu peur d'être le pot de terre contre le pot de fer

A bientôt par mail

Gérard

Par **cheyenne38**, le **16/09/2010 à 21:21**

Bon effectivement il faut faire quelque chose, vu les sommes engagees c'est du vol pur et simple!

Je vous explique mon cas, j'ai acheté les places sur internet le 8 octobre 2009, 308€ retirés le lendemain matin. J'ai vite regretté mon geste et me suis dit que j'aurai du attendre que les places soient en vente a la fnac comme je fais d'habitude, cela fait plus de 10 ans que je vais a leur concert et j'ai tjrs reussi a avoir des places, a un tarif normal...Donc j'appelle XXX le lendemain et bien sur vu que je n'ai pas pris l'assurance annulation ben rien a faire....Après plusieurs appels je suis enfin rappelé au bout d'une semaine par le "responsable", qui me "promet" de m'envoyer mes places avant fin novembre afin que je puisse au moins les revendre...

Fin novembre bien sur tjrs rien, je rappelle et rappelle et rappelle, sans succes, finalement apres plusieurs recherche sur internet j'ai reussi a trouver le nom de ce "cher

responsable/escroc" et lui ai envoyé un recommandé avc AR, a laquelle j'ai réussi une reponse de menaces!!!

Donc resultat, depuis je n'ai pas rappelé, je sais que je n'aurai pas mes places et a partir de là je serai dans mon bon droit de demander le remboursement, pas avant.

Si vous le souhaitez vous pouvez m'envoyer votre mail en privé et je vous communiquerai toutes les infos que j'ai eu sur XXX XXXXX.

Je pense effectivement que par la suite nous devrions nous regrouper et les appeler en citant nos noms, demandant remboursement, si rien n'est fait, porter plainte par la suite (j'ai un nom et une adresse). Je pense qu'a plusieurs cela peut avoir plus de poids...

Une fan degoutée...et qui deteste les voleurs!

Par **missloya**, le **17/09/2010 à 10:40**

salut a tous après avoir passer une nuit pourri a réfléchir et a se demander si ce n'étais pas juste un cauchemar!!j'ai rappelé XXX ce matin en insistant la nana ma repondu que eux il ne faisait pas parti de XXX qu'ils étaient juste là pour repondre au téléphone mais qu'ils n'avaient rien a voir!!!!il m'on dit qu'un gars allait m'appeler dans la journée le même qui devait m'appeler hier!!bref j'ai fait des recherche sur le net apparament le patron s'appellerait mr XXXXX XXXXXXX si je me trompe pas,et la je suis entrain de chercher son numéro!!!mais bon!!si quelqu'un a des nouvelles qu'il le fasse savoir!!!

Par **Defa**, le **17/09/2010 à 10:54**

Trois places pour le concert de U2 demain (18/09/2010) payées il y a un an pour plus de 1000€ et rien reçu ce jour (le 17/09/2010) à 11 h 10.

Un soi-disant responsable de la société XXX nous a contacté hier soir pour nous dire qu'il avait des soucis avec Chronopost mais quand je lis les témoignages qui précèdent, j'ai un doute!!!

J'espère maintenant que ça ne va pas être trop la galère pour le remboursement!!

Par **g35**, le **17/09/2010 à 11:30**

Idem pour moi.

Cheyenne38 m'a très gentiment donné des tuyaux, au travers de l'adresse e-mail XXXXXXXX@yahoo.fr

Je vous invite à me contacter sur cette adresse pour échanger sur notre angle d'attaque contre la société (attention, je ne suis pas juriste pour un sou):

Permettez moi de proposer :

Pour ceux qui ont encore un soupçon de chance d'être à Paris demain matin :

Il faut absolument insister pour que Mr XXXXX XXXXXXXX (c'est bien lui le responsable) nous contacte et arrange quelque chose : il prend sa voiture et nous livre main dans la main les billets samedi matin : il paraît qu'il l'a déjà fait, on peut rêver.

Ce mail est donc un appel fait à Mr XXXXXX pour qu'il nous contacte : Maintenant comment faire pour lui donner nos coordonnées ? Le standard payant XXXXXX est saturé et je n'y crois plus.

Il reste que les Médiateurs de ce site (que je remercie vivement au passage) peuvent nous aider.

Suggestion de Cheyenne38, leur envoyer un message directement avec vos coordonnées en leur demandant de contacter ce Mr XXXXXX pour qu'il nous contacte urgemment...

Pour ceux pour qui c'est trop tard :

Demander aux Médiateurs de nous aider pour qu'il rembourse les billets. Au moins ce minimum, qui ne prend pas en compte le préjudice subi qui d'après vos mails sont terribles (faux espoirs, surprises sabordées, colère etc)

Car ne nous leurrions pas, XXX XXXXX achète des billets, puis les revend à plus fort prix sur EBay avant le spectacle. Ce sont les personnes comme vous et moi qui en final sont doublement victimes.

Gérard de B., du département 35, commande STA2009114246 (il devrait pouvoir me retrouver quand même avec un peu de bonne volonté !)

Par **adoumas**, le **17/09/2010** à **14:36**

Même problème. Comme vous, j'ai commandé et payé deux billets "carré or" pour le concert de U2 en octobre 2009. A ce jour (17/09), il est 15 heures et toujours rien. De plus, le standard téléphonique de XXX est en panne. Comme c'est bizarre...
J'ai les nerfs, j'habite à 800 Km de Paris alors question préavis...

850 euros pour rien. Raz le bol.

Par **OLIVIER**, le **17/09/2010** à **15:03**

Hélas moi aussi j'attends trois billets pour le concert du 18/09/2010 et toujours rien .Je pense que nous nous sommes fait enfumer sur ce coup là.
Effectivement lundi nous pourrions voir comment faire pour les poursuivre en justice.

Par **Manu 91**, le **17/09/2010** à **16:14**

Bonjour à tous....
Même problème même soucis .
4 places red zone pour 1803€...... XX
Je me joins à vous pour porter plaintes contre XXX.
je n'y crois plus

Par **antistarlight**, le **17/09/2010 à 16:49**

Idem, je ne compte plus les appels (1,35€ X, déjà!) les mails sans réponses...
4 billets pour plus de 2000 € + réservation hotel non remboursée
dès lundi j engage des poursuites contre M XXXXXXXX et sa sté
C un scandale, abuser ainsi des fans et ruiner leur rêve
Ce triste sire ne doit pas pouvoir continuer de X
Il faut que ces agissements cessent.

Par **IZABOU1972**, le **17/09/2010 à 16:58**

Bonjour à tous,

J'ai le même problème avec XXX pour le concert de U2 demain alors que j'ai payé mes billets en octobre 2009. Au Téléphone ils m'avaient promis que je les recevrais au plus tard aujourd'hui et rien !! c'est du vol, j'ai payé 1200 eur !!! Si quelqu'un à les coordonnées de ce gérant merci de me les donner.

Commandes n° STA2009104024 ET STA2009103999

merci

Par **lili91**, le **17/09/2010 à 17:14**

Moi aussi je suis super énervé, et très déçu cela fait depuis février que nous attendons ça!
Si demain matin nous n'avons toujours rien lundi nous engageons des poursuites

Par **antistarlight**, le **17/09/2010 à 17:27**

Au trompés de XXX

Dès lundi nous engageons une procédure, si vous souhaitez me communiquer vos témoignages pour étoffer le dossier ils seront les bienvenus.

Par **lili91**, le **17/09/2010** à **17:45**

Je viens d'appeler le stade de france et ils me confirme que le site est une arnaque et que malheureusement ils ne peuvent rien pour nous!
fais chier.....

Par **Fagod**, le **17/09/2010** à **18:35**

Je confirme, j'ai acheté 3 places pour le concert de U2 du 18 septembre 2010 au stade de france et je n'ai toujours pas les places à ce jour (la veille)
Suis sur toulon bref ne surtout pas acheter de places à la société XXX-XXXXX.com
XX

Par **laure22**, le **17/09/2010** à **18:52**

suis dégoutée ... je suis dans le même cas que vous tous !!
il faut qu'on se regroupe !!

pffffffffffff

comment fait on pour envoyer un mail privé à l'un d'entre vous ?? je me suis inscrite seulement ce soir merci de vos réponses

Par **FREDLEC**, le **18/09/2010** à **00:23**

Bonjour,

Je suis désespérée de voir que je ne suis malheureusement pas la seule dans la même galère. J'ai pris deux places pour le concert de U2 chez XXX en novembre 2009 et je n'ai rien. J'habite aussi loin et je prends le train demain sans avoir mes places...

Que devons-nous faire ?
Merci pour les réponses.

Par **lili91**, le **18/09/2010** à **08:04**

Bonjour,
Pour ceux qui le peuvent il serait bien que nous nous rendions tout de même à Labas, voir éventuellement si nous pouvons quand même rentrer avec nos justificatifs, et enfin se

regrouper pour echanger nos problemes pour monter un dossier!

Bonne journée quand meme!

Par **laure22**, le **18/09/2010** à **08:37**

bonjour,
il est 9 h . courrier reçu mais pas de billets ... j'habite en bretagne, je ne prends pas le "risque"
de faire le déplacement pour rien ..parce que je suis sure que cela sera pour rien ...

bonne journée ...

Par **MICK**, le **18/09/2010** à **09:44**

bonjour
nous sommes a quelques heures du concert u2 du 18/09/2010
toujours pas reçu les 3 places payes pour 697€ !!!!!avec frais d envoi
et le facteur est passe!!
dans le meme cas que vous.on tel et on vous dis qu elles vont arrivees
ce cite XXX est t il une arnaque?

Par **mad95**, le **18/09/2010** à **11:37**

Bonjour à tous, j'ai lu tous vos mails. J'ai payé 729€ (CB) pour deux places carré or au mois de novembre dernier. Il est midi et je n'ai rien reçu malgré mes innombrables relances téléphoniques et par mail. Silence radio.

Dès lundi matin, je contacte mon conseil juridique pour engager des poursuites si ce monsieur n'effectue pas le remboursement sous 48 heures. Je pense qu'il faut mettre la pression et exiger dommages et intérêts pour le préjudice subi par nous tous, surtout pour ceux qui viennent de Province.

Par **laudine772**, le **18/09/2010** à **18:28**

je viens rejoindre les "mecontents", pour rester polie ...
J'ai payé par cb en octobre 2009 ma place pour le concert de U2 qui se deroule ce soir au stade de France ...et je n'ai rien reçu ...
Appels , mails en pâgaille, rien n'y a fait je n'ai pas pu obtenir ni reponse ni billet ...
Je suis complètement degoutée car je voulais absolument aller voir ce groupe.
Le site avait pourtant l'air sécurisé et je d'ailleurs il n'ont eu aucun pb pour encaisser le montant de la place, j'ai reçu un recepissé , bref, je me suis bien faite avoir
Bien a vous et si quelqu'un a un idée pour recuperer au moins notre argent, je suis preneuse

!!!

Par **mimi**, le **18/09/2010 à 19:43**

bonjour je voulais juste dire que vous n etes pas seule a vous etes faites arnaquer!!en effet moi j ai achete 2places(460)pour u2 au satde de france avec XXX et aujourd hui jour j le concert va se faire chez moi apres plusieurs appels mail etc...je ne sais pas quoi faire pour recuperer mon argent mais je ne vais surement pas en rester la !!cordialement mimi

Par **leo**, le **19/09/2010 à 05:51**

Bonjour,

Je vous invite à lire cet article avec les recours et des modèles de courriers : <http://www.e-litige.com/actualites/concertU2.php>

Bonne chance

Par **mimi**, le **19/09/2010 à 09:15**

merci beaucoup pour ces infos!!

Par **vero**, le **19/09/2010 à 09:37**

Bonjour a tous

Comme vous nous nous sommes fait avoir pour le concert de U2 nous avons réglé 365€ le 23.12.2009 à XXX et hier nous n'avons pas pu assister au concert malgré nos mails et nos appels téléphoniques restés sans réponses.

Aujourd'hui je leur fait une mise en demeure avec AR pour au moins récupérer notre argent et si nous n'obtenons pas de réponses nous engageons des poursuites judiciaires qui s'imposent. Si vous avez d'autres infos merci de nous les communiquer!!!!!!

Par **lili91**, le **19/09/2010 à 09:44**

Bonjour a tous,

Juste pour vous informer que j'ai fais suite de notre situations à TF1, ils ont bien pris note du probleme mais il faudrait que vous envoyez un maximum de mail au site TF1

Je vous envoie les liens

JT13h@tf1.fr

JT20h@tf1.fr

redacinf@lci.fr

jtweekend@tf1.fr

Bon courage!

Par **vero**, le **19/09/2010** à **09:50**

LILI 91

MERCI BEAUCOUP POUR LES INFOS DE CE PAS J ENVOIE

DES MAILS A TF1

BONNE JOURNEE

Par **kiki**, le **19/09/2010** à **22:17**

XXX !! Nous sommes allés au stade de france, la société XXX n'y est pas connue bien qu'elle soit répertoriée à la chambre de commerce des Yvelines, on avait payé 285 euros la place + le voyage en TGV.... On va essayer de se regrouper avec d'autres victimes car on n'est pas les seuls, hélas!

Par **PatouneSuino**, le **19/09/2010** à **22:18**

J'ai également acheté en octobre 2009 une place pour U2. Nous sommes le 19 septembre et le concert s'est fait sans moi car je n'ai jamais reçu le billet tant attendu (254 €). Déprimant !!! je me suis quand même déplacée à Paris alors que je réside à plus de 700 km de Paris car la personne de XXX m'a indiqué qu'elle pouvait me déposer ce billet à Paris dans un lieu de mon choix. Cependant vendredi, lorsque j'ai essayé de les joindre, la société avait un problème de téléphone. J'avais l'espoir de les joindre samedi mais peine perdue. Il va de soi que je ne vais pas leur faire de la bonne publicité.

Par **Toluène67**, le **20/09/2010** à **22:15**

Bonsoir,

Concernant la société XXX XXXXX :

Depuis la semaine dernière, de très nombreux clients de XXX XXXX ont pris contact avec notre association à l'approche de la date du concert de U2.

Malgré notre intervention, certains n'ont pu avoir leurs billet, pourtant commandés des mois à l'avance. D'autres clients depuis prennent également contact avec nous afin de connaître les modalités de remboursement de leurs billets, mais également de leur préjudice, ou, plus simplement, ne savent pas comment agir face à cette situation.

Quels sont vos droits ?

Le consommateur doit être intégralement remboursé de toutes les sommes engagées pour l'achat des billets, y compris donc frais d'envoi, et/ou d'assurance. Mais également des frais qu'il aurait engagé à l'occasion d'un déplacement (train non remboursable, avion, hôtel, congé sans solde, frais téléphonique au numéro surtaxé...).

Par ailleurs, nous vous indiquons que le professionnel ne peut pas vous opposer le dysfonctionnement des services postaux, ou du transporteur en général pour s'exonérer de sa responsabilité, tel qu'indiqué par l'article L.212-20-3 alinéa 4 du code de la consommation. il est donc responsable de plein droit à l'égard des consommateurs.

L'article 16 des conditions générales de vente du professionnel indique bien que "en cas de mise en jeu de la responsabilité de l'entreprise, les dommages et intérêts dus par l'entreprise au client seront, toutes causes confondues, d'un montant égal au préjudice direct ou indirect subi par celui-ci".

Nous informons tous les consommateurs que nous avons mandaté notre avocat afin d'intervenir dans cette affaire exceptionnelle. Dans un cadre amiable, les frais seront pris en charge par l'association lesarnaques.com. Tous ceux qui le souhaitent peuvent prendre contact directement avec nous nous : Contact@lesarnaques.com

Cordialement

Par **lalanne jackie**, le **20/09/2010** à **22:47**

quelqu'un a il du nouveau en vue du remboursement, j'ai essayé le site proposé par XXXXXXXX@yahoo.fr mais je ne vois pas de solution réelle proposée...est ce que quelqu'un sait s'il est nécessaire de porter plainte dans un commissariat? aussi est ce que quelqu'un a pu obtenir l'adresse exacte de ce CHER!!! XXXXXXXX XXXXXXXX ou de sa société.en tout cas de mon coté je diffuse la mise en garde XX sur tous les site qui me passent entre les doigts pour qu'il n'y ai pas d'autre victimes...

Par **leo**, le **20/09/2010** à **23:52**

Bonjour,

La 1er chose est de formuler une demande de remboursement et éventuellement d'indemnisation par lettre recommandée avec accusé de réception. Vous trouverez des

modèles spécialement conçu sur cette page <http://www.e-litige.com/actualites/concertU2.php> (partie IV).

Si jamais le professionnel ne procède pas au remboursement dans le délai imparti, vous pourrez saisir gratuitement le juge de proximité procédure sur cette page <http://www.e-litige.com/fiches/justice/procedure.php> et modèle ici <http://www.e-litige.com/actualites/concertU2.php>.

Concernant le côté pénal qui peut malheureusement être assez long (comptez au moins plusieurs mois), le plus simple est de commencer par saisir la direction départementale de la protection des personnes (ancienne ddccrf) à cette adresse ddpp@yvelines.gouv.fr ou par courrier 30, rue Jean Mermoz
78035 VERSAILLES CEDEX

Au regard du nombre de plainte, la DDPP établira éventuellement un procès-verbal d'infractions qu'elle transmettra au procureur de la république. Pour ce qui souhaiterais déposer plainte directement auprès du procureur de la république, un modèle peut être préparé sur demande.

Bon courage

Par **mad95**, le **21/09/2010 à 12:14**

Merci pour tous ces conseils très utiles. J'ai envoyé une lettre recommandée avec accusé de réception. J'ai également contacté un avocat dans le cadre de mon contrat de protection juridique. Les CGV de XXX jouent en notre faveur. Je pense que nous serons remboursés. Mais cela ne réparera pas le principal préjudice subi : avoir été empêché d'assister au concert dont nous rêvions.

Par **eric lefebvre**, le **21/09/2010 à 17:35**

bonjour

comme vous tous je me suis fais avoir par la société XXX j'ai commandé le 28 décembre 3 places de concert de U2 pour la somme de 544€ pour le samedi 18 septembre.

A ce jour n'ayant pas reçu les billets comme vous tous, j'ai dans un premier temps déposé une plainte auprès du commissariat de police pas plus tard qu'hier.

Maintenant je demande le remboursement par lettre recommandée à starlight et ne lâche pas l'affaire malgré tous et je maintiens ma plainte pour ne pas que d'autres personnes se fasse avoir comme nous, nous devons les faire exclure une bonne fois pour toute de ce site.

BON COURAGE A TOUS

Par **eric lefebvre**, le **21/09/2010 à 17:37**

bonjour

comme vous tous je me suis fais avoir par la société XXX j'ai commandé le 28 décembre 3 places de concert de U2 pour la somme de 544€ pour le samedi 18 septembre.

A ce jour n'ayant pas reçu les billets comme vous tous, j'ai dans un premier temps déposé une plainte auprès du commissariat de police pas plus tard qu'hier.

Maintenant je demande le remboursement par lettre recommandée à starlight et ne lâche pas l'affaire malgré tous et je maintiens ma plainte pour ne pas que d'autres personnes se fassent avoir comme nous, nous devons les faire exclure une bonne fois pour toute de ce site.

BON COURAGE A TOUS

Par **lili91**, le **21/09/2010** à **19:45**

Bonsoir à tous,

j'ai envoyé une lettre recommandée ce jour à XXX pour la demande de remboursement.

On verra bien ce que ça donne, de toute façon je ne laisserai pas tomber!

Bien à vous

Et surtout n'hésitez pas à envoyer des mails à TF1 aux liens que je vous ai communiqué plus haut

Par **Defa**, le **22/09/2010** à **06:15**

Courage, courage,

Avons envoyé trois LR avec AR : une à la société XXX, une à M. XXXXXXXX et une plainte auprès du procureur de la république.

Nous ne lâcherons pas non plus!!!

Par **eric lefevre**, le **22/09/2010** à **17:34**

bonjour à tous .à l'heure d'aujourd'hui j'ai contacté le service des fraudes . dans un même temps j'ai averti ma banque pour savoir où notre argent et par qui elle avait été débitée .tenez vous bien, X .du coup après avoir porté plainte au commissariat ,je vais envoyer comme certains et certaines ont déjà pu le faire deux lettres recommandées en espérant avoir des nouvelles et des bonnes de préférence,

si ce n'était pas le cas ,j'ai une adresse d'un site qui m'a été donnée par le service des fraudes.l'adresse est la suivante:vos droits- justice .gouv.fr ensuite aller sur vos droits et démarches puis aller sur formulaire particulier et taper sur cette page (injonction de payer) voilà ce que je pouvais vous annoncer aujourd' hui bonne chance à tous pour la suite des événements a plus

Par **mad95**, le **23/09/2010** à **10:48**

Merci Eric. Je comptais contacter AMEX aujourd'hui.

Par **mad95**, le **23/09/2010 à 11:30**

URGENT. Je viens de contacter AMEX pour le paiement effectué et débité en novembre 2009 pour le concert de U2. L'adresse qui m'a été communiqué est : XXX, XXXX, avenue XXXXXXXX, XXXXXXXXXXXX, XXXXX, XXXXXX.

Or j'ai envoyé ma LR avec AR à l'adresse de XXX XXXX XXX XXX XXXXXXXX Cedex France. Faut-il que je renvoie le même courrier à cette autre adresse et est-ce la bonne ?[Merci à tous.

Par **antistarlight**, le **23/09/2010 à 14:50**

I un de vous aurait il les coordonnées bancaires du compte sur lequel notre argent a été crédité?

Par **lalanne jackie**, le **23/09/2010 à 16:07**

j'ai aussi envoyé 2 R avecAR a XXXX et a XXXXX Le XXXX,il se trouve que XXXXXXXX et president de l'un et fondateur de l'autre...a voir la suite...le premier qui a une réponse préviens les autres(si nous avons une réponse...)sinon il faudra vraiment se grouper.

Par **leo**, le **24/09/2010 à 10:19**

Bonjour,

L'UFC Que Choisir a diffusé un appel à témoignages : <http://www.quechoisir.org/appels-a-temoignages/XXX-europe-fr-passion-events-fr/9C7058FB602737BFC12577A7003C729D.htm>

Bon courage

Par **lilye**, le **25/09/2010 à 11:00**

Bonjour à tous,

Voilà j'ai acheté un billet pour U2, en catégorie OR, pour l'anniversaire de mon frère sur le site XXXXXXXXXXXX, il y a un an.

Une semaine avant le concert, je n'avais toujours rien reçu. Le lundi 13 septembre, je reçois dans l'après-midi un mail m'indiquant que je n'avais pas de place et que je serais rembourser

dans les plus brefs délais.

J'ai appelé de suite et au téléphone on me dit que je ne suis pas la seule que nous sommes 800 dans le même cas (des pigeons à avoir payer un en à l'avance....) et que par conséquent il fallait que je fasse avec (j'ai interprété). Je serai remboursé sous 8-10 jours. Je demande des explications c'est un problème de leur prestataire. Il n'y a pas de solution...

Je tourne dans tous les sens... que dois-je faire et comment annoncer l'horreur?

Positive et déterminée, le lendemain je rappelle pour avoir des explications, je tombe sur un monsieur cette fois qui me dit la même chose, pas tati pa tata... et qui finalement me propose au bout de quelques minutes une place inférieure en catégorie 1, je n'ai pas trop réfléchi, je pensais à mon frère. Je lui ai juste demandé si c'était ok, si elle existait. Il m'a dit ok je vous l'envoie, vous l'aurez demain. Il fallait juste que je lui envoie un mail comme quoi j'acceptais la catégorie 1.

J'ai bien eu la place le lendemain. Je me suis dit chouette alors.

Puis mon frère est arrivé le samedi, content d'aller voir son groupe. Je l'accompagne au stade de France vers 18H et au passage de son billet cela ne fonctionnait pas... je me suis dit dans ma tête cela arrive...

Ils ont fait venir un contrôleur de billet qui l'a examiné sur toutes coutures, qui appelait avec son oreillette je ne sais qui qui vérifiait sur une liste... puis au bout d'une demi-heure.. il nous a annoncé que le billet était volé et que mon frère ne pouvait rentrer.

Mon frère était livide.

Moi je me suis dit on ne va pas en rester là. Le monsieur m'a demandé si je voulais porter plainte et j'ai dit oui. Mon frère est resté devant le stade de France et moi je suis allée porter plainte au commissariat du Stade de France.

La suite on verra.....

Mon frère n'était pas le seul dans son cas, cela n'arrêtait pas d'arriver..

L'équipe du commissariat était vraiment efficace et charmante. Je les en remercie vivement.

Voilà donc faites attention à XXXXXXXX.....

Par **mad95**, le **25/09/2010 à 12:14**

je crois surtout qu'il faut se méfier des websites "racleurs" et des ventes/achats en ligne. C'est une niche à arnaques en tout genre.

Si nos billets n'étaient pas remboursés d'ici une quinzaine, il faudra s'engager dans la voie judiciaire et pénale. Cela risque de prendre des mois et même si l'union ne fait pas nécessairement pas la force, la guerre d'usure finit toujours par porter ses fruits à condition de lancer un tir groupé et de ne pas lâcher prise, dans un cadre juridique adéquat.

Par **lalanne jackie**, le **28/09/2010 à 17:52**

toujours pas reçu les accusés de réception des lettres envoyées le 21 sept .je suis découragée!!!quelqu'un a des nouvelles?

Par **mad95**, le **28/09/2010 à 19:48**

non

Par **beve**, le **28/09/2010 à 20:52**

Je n'ai pas reçu AR

Par **Defa**, le **29/09/2010 à 07:41**

Bonjour,
Après renseignements pris auprès de la Poste, les lettres recommandées n'ont pas été récupérées. Elles attendent donc toujours à la Poste!!

Par **lalanne jackie**, le **01/10/2010 à 13:19**

enfin reçu accusé de reception ce matin,j'attend la suite...

Par **vero**, le **01/10/2010 à 19:47**

j'ai enfin reçu l'AR, il a été retiré à la poste le 29.09.10.
j'attends la suite des évènement.

Par **mad95**, le **02/10/2010 à 10:24**

Moi aussi. Mais j'ai ouvert un dossier juridique avec avocat. Faut agir rapidement avant que cette société ne disparaisse.

Par **eric lefevre**, le **02/10/2010 à 11:06**

à ce jour j'ai bien reçu l'ar ,bien que maintenant ,il faille se faire rembourser !!!attendons la suite des événements a plus

Par **lili91**, le **02/10/2010 à 20:47**

Bonsoir, moi aussi j'ai bien reçu l'AR avant hier, mais à mon avis on va avoir beaucoup de mal à se faire rembourser!

Cependant je ne despere pas et ferais le necessaire!

Par **FOUCHE**, le **11/10/2010** à **11:01**

j'ai été victime moi aussi de la non reception de 2 billets de concert pour le concert de Carlos santana (201 euros) qui devait avoir lieu le 10/10/2010 à Dijon.

j'avais organisé ce déplacement avec XXX le 01/08 et jusqu'à la veille du concert! pas de billets! j'ai eu beau contacter leur standard (tel surtaxé : XXXXXXXXXXXX) sois disant disponible jusqu'à 22h00 mais plus joignable à 19h30)... j'ai tenté de les joindre par 3 fois pour au moins obtenir une version electronique du billet pour limiter la casse; Rien! par contre pour débiter les billets ils s'y prennent pas la veille du concert!

le plus beau dans l'affaire c'est que j'ai des billets de train(206 euros) non remboursables par l'assurance annulation, car bien entendu il existe aucune close valable pour non reception de billets de concert!

heureusement que j'ai pu annuler l'hotel sans frais!

voilà une concert auquel j'aurai pas assisté et qui m'aura couté cher!

donc c'est la dernière fois que je passe par internet pour acheter des billets et je suis pas prêt de faire de la pud à XXX!

Par **lalanne jackie**, le **11/10/2010** à **11:28**

nos lettres sont restées sans réponses et les arnaques continues avec d'autres concerts ,mais que peut on faire pour les arreter!!!

Par **mad95**, le **13/10/2010** à **11:31**

Les pressions à travers les médias et les associations de consommateurs sont nécessaires pour éviter d'autres arnaques mais improductives pour régler les litiges en cours. Je ne crois pas que la société XXX-XXXXX soit disposée à un règlement à l'amiable sans une mise en demeure judiciaire concrète.

Nos lettres recommandées avec AR n'ont rien donné. Ses managers tablent sur une lassitude et sur le fait que les clients floués n'engageront pas de frais supplémentaires auprès d'avocats.

Il y a des consultations juridiques gratuites dans toutes les mairies et des avocats qui travaillent *pro bono*. Vous pouvez également solliciter une aide juridique.

Il nous faut rester déterminés et rationnels face à cet abus de droit caractérisé

Par **superecommande**, le **24/10/2010** à **11:17**

Après lecture sur les différents forums des actions douteuses, voire illégales de la société XXX-XXXXXXX, je cherche à re-trouver les coordonnées de son gérant pour pouvoir le contacter directement.

Il est temps de mettre un terme à l'action crapuleuse de cette personne qui abuse de l'honnêteté des gens.

Je compte vraiment obtenir les places pour lesquelles j'ai payé et cher de surcroît et sinon, je porte plainte contre cette personne, qui s'il est vrai qu'elle n'honore pas son contrat, mérite la prison.

Par **lalanne jackie**, le **24/10/2010** à **11:48**

voici deux adresses auxquelles j'ai écrit en recommandé avec accusé de réception (10 jours après) pas de nouvelles depuis un mois...XXXXXX XXXXXX sté XXX bp XXXXXX XXXXX XXX XXXX et XXXXX XXXXX XXX XXXX,XXX XXXXXX XXXXX XXX XXXXXXXXXXXX. Bonne chance.

Par **mad95**, le **23/11/2010** à **14:39**

Bonjour, qu'en est-il de vos démarches ? J'ai confié le dossier à un avocat et ça traîne.

Par **Defa**, le **19/12/2010** à **10:59**

Bonjour,

J'aimerais savoir où en sont vos démarches de remboursement des places non livrées pour le concert de U2 du 18 septembre 2010, places achetées auprès de la société XXX.

Nous avons envoyé trois LR avec AR mi-septembre, y compris au tribunal pour porter plainte et depuis, silence total.

Lorsque l'on appelle XXX, le standardiste prend note et répète inlassablement que ce n'est pas normal que nous ne soyons pas remboursé et qu'il va transmettre le message.

Que faire maintenant ?

Pourquoi n'avons-nous aucune nouvelle de notre plainte ?

Faut-il aller au commissariat porter plainte une seconde fois ?

D'avance, je vous remercie de votre aide

Par **mad95**, le **19/12/2010** à **12:06**

A tous, j'ai fait intervenir ma protection juridique dès fin septembre 2010 pour un règlement à l'amiable. ça fait trois mois et c'est au point mort. L'adresse de Fontenay semble fictive et on a aucune certitude quant à l'identité réelle du manager.

Sans l'adresse et le nom de la société agréée, il est juridiquement difficile de saisir un avocat

sans engager des frais onéreux. Le temps joue contre nous et XXX-XXXXXXXXX continue impunément à exister virtuellement sur le site. Je reviendrai vers vous dès que j'aurai du nouveau. Il est indispensable que ce forum et d'autres continuent à être actifs. Ils ne faut pas baisser les bras.

Par **gigi30**, le **01/01/2011 à 18:00**

bonjour, moi aussi victime de cet arnaqueur faut signaler cela au répression des fraudes dans tarder, j'ai acheté deux places de concerts en Mars 2010, j'ai jamais reçu les places ont ma proposé d'être remboursé, laissé sans réponses, après deux recommandées aucune nouvelle, mon service juridique à retrouvé son adresse dans le 78, et le nom du Gérant, mais je vois que bcp de personnes recoivent leurs billets pour le peu qui les obtiennent de Montpellier. Mais déjà ayant le nom du Gérant cela peut aider pour la plainte moi je l'achèrai pas l'affaire, je vais aller au tribunal. Pour porter plainte je peux donner le nom du gérant et sa encore nouvelle adresse dans le 78, mais qui est plus sure. soyez prudent.

Par **cydrix**, le **01/01/2011 à 20:35**

Bonjour,

Même refrain, ma femme a voulu m'offrir des places de basket "All star game" à Bercy ce 30/12 et tombe malheureusement au hasard de sa navigation sur ce site malhonnête... et bien entendu, le jour même de l'évènement, on nous annonce par mail l'incapacité de la société à nous délivrer les places.

Mes coups de fils précédents n'ont aussi servi à rien, c'est une plate forme téléphonique qui gère des dizaines de sociétés.....

Tout comme vous, je ne veux pas en rester là et faire le possible pour être tout d'abord remboursé (des places payées à l'unité 15euros plus chères qu'à la fnac!!!) mais aussi pour stopper cet individu! A la lecture de plusieurs forums, il sévit tout de même depuis au moins 5 ans!! C'est inadmissible!

Voilà, je suis intéressé bien entendu pour toutes les infos relatives à cette personne afin de réaliser les poursuites nécessaires.

Par **gigi30**, le **02/01/2011 à 11:19**

bonjour,

Je vais porter plainte au Tribunal de Toulouse, je voudrai faire fermer ce site, par la Répression des fraudes, j'aurai besoin de courriers des personnes qui se sont fait arnaquées. pour appuyé ma demande.

Je lacherai pas l'affaire cela dure depuis trop longtemps.

merci à vous,

Par **mad95**, le **02/01/2011** à **11:48**

Je suis tout à fait d'accord. Déposer des plaintes individuelles au Tribunal ne sert pas à grand-chose. Comment faut-il procéder ?

Par **lalanne jackie**, le **02/01/2011** à **11:54**

d'accord aussi, mais à qui dois je envoyer tous les documents(preuves d'achats ,courriers...)restés sans réponses.si nous arrivons à nous grouper cela devrait avoir plus de poids.

Par **gigi30**, le **04/01/2011** à **09:44**

bonjour à tous,

nous devons envoyer au même endroit les plaintes à quel service des fraudes vous envoyez? car cela risque de pas porter être assez percutant, et à quel tribunal ?, pour que le procureur soit plus sensible il a plusieurs plaintes, il faut arriver à faire fermer ce site.

Par **ASJ**, le **06/01/2011** à **09:41**

Bonjour,

Avez-vous jamais reçu vos places?

Par **lalanne jackie**, le **06/01/2011** à **20:24**

jamais!et pas un mot après les nombreux appels téléphoniques(hotesses qui disaient de patienter jusqu'au jour même du concert)depuis pas de correspondant,pas de courrier,rien!!!

Par **gigi30**, le **07/01/2011** à **08:58**

Bonjour à tous, chacun raconte ces petits soucis mais à un moment donné faudra avancer,

créons un collectif? envoyons un courrier aux services des fraudes du même lieu, s'est fatiguant, ces témoignages depuis deux ans sans fins. moi je porte plaint, je fais une injonction de payer. S'est le confessionnal sans solution.

Par **mad95**, le **04/02/2011** à **15:55**

A GIGI 30, comment faire pour prendre directement contact les uns avec les autres ?

Par **shopflo**, le **07/02/2011** à **11:53**

bonjour,

moi aussi j'ai rencontré le même problème pour 2 place en RED ZONE pour le concert de U2, 800 €. Achetées quasiment un an à l'avance , débitées le lendemain et jamais reçues.... je prends contact tardivement car j'ai voulu passer par un avocat mais cela va me couter trop cher alors je voudrais savoir si je peux encore me joindre à votre action.... mon courrier recommandé est resté sans réponse, XXXXXXXXXXXX est injoignable.... je ne sais pas quoi faire....
merci de me recontacter si il y a encore quelquechose à faire.
merci

Par **tofmichel**, le **18/02/2011** à **15:48**

Nous avons envoyé notre dossier a la DGCCRF des yvelines puisque l'adresse de XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX (XX). Et aussi porté plainte au commissariat de notre ville. Je pense cependant que nous ne verrons jamais la couleur de notre argent car le site internet de XXXX est fermé. J'ai réussi à parler par Mail à Mr XXXXXXXX (le responsable de XXX) qui était passé dans l'émission de Courbet sur RTL. Il m'a promis qu'il s'occuperait de mon dossier mais je n'ai plus aucunes nouvelles (depuis le mois de janvier)et maintenant il n'y a même plus de site.
Nous avons achetez des places pour le concert de Stevie Wonder à Nimes au mois de juillet 2010 il a fallut racheter des places a la fnac.

Par **clochette**, le **18/04/2011** à **22:53**

BONSOIR,

je viens de voir vos messages qui disent que le site est fermé, je ne sais pas si c'est le cas mais le 27 mars j'ai commandé sur le site deux places pour le concert de jhonny halliday (15 juin 2012). la semaine qui suit la reservation, j'ai commencé a m'inquieté car je n'avais pas de billet, j'ai commencé à joindre l'agence et comme vous tous, j'ai eu la desception de tomber sur une standardiste que laisse les messages. depuis ce soir, je suis paniquée à l'idée

que mon epou n'au pas sa surprise. je ne sais pas comment faire. vous dtes de joindre directement le responsable de l'agence, mais où !! le joindre !! aidez moi svp

Par **missliloo78500**, le **05/06/2012 à 15:07**

Bonjour à tous,

Je me suis également fait arnaquer par XXXXXXXt en achetant un ticket pour les JO de Londres pour une valeur de 500 euros.

Je me suis renseignée sur les démarches (efficaces et simples) à suivre et je poste ce message pour qu'on soit nombreux afin de faire couler ces (censure):

Vis à vis de votre banque :

Envoyer un courrier recommandé en expliquant votre problème, et en fournissant le plus de documents possibles (débit bancaire, site internet etc...). Puisque cette société est en redressement judiciaire depuis le 10 mai 2012, évoquer en fin de courrier l'article L 133-17 du Code monétaire et financier, et demandez l'opposition au paiement (même si il a déjà été effectué), et à vous faire recréditer de la somme.

Vis à vis du tribunal le plus proche de chez vous (si possible TGI Versailles):

Porter plainte auprès du procureur de la République (c'est aussi simple que dans un commissariat), puis écrire par courrier recommandé au mandataire judiciaire, Maitre SAMZUN PHILIPPE, 2 Passage Roche 78000 VERSAILLES avec une copie de la plainte déposée au tribunal, une lettre d'explication de l'arnaque, une photocopie du débit bancaire, et une demande de créance avec la somme mise en cause. C'est ce cabinet qui s'occupe du redressement judiciaire de XXXXXXX et ils ont besoin qu'un maximum de personnes fassent cette démarche pour avoir le plus de poids possible et empêcher M. XXXXXXX et son équipe de continuer à dépouiller de pauvres gens.

Cela ne vous coutera que le prix du courrier recommandé et vous donnera l'espoir de l'imaginer à la prison de Bois d'Arcy (située à 3km de la société XXXXXX).

Bon courage à vous tous

Par **rico62**, le **10/07/2012 à 13:18**

Bonjour à tous ,

merçi à missliloo pour toutes ces précisions et démarches à suivre moi c' était également les jeux olympiques pour les 20 ans de mon fils et pourtant quand j'ai interrogé ce site et le site officiel XXXXXX aucune place n'était en doublon donc j' ai pris chez eux parceque l'officiel ne les avaient pas !!!!!

A qui peut on faire confiance ?

j'en suis pour 950 euros + tunnel + hotel ++++

je vais porter plainte au TGI DE Bethune et voir avec mon avocate mais c'est sur ce Monsieur XXXXX (XXXXXX) je ne vais pas le lacher

allez y portez plainte et il qu'il aille se faire e.....r en prison a +

Par **jodelariege**, le **11/09/2016 à 12:41**

jodu93 =tentative d'arnaque

Par **Visiteur**, le **11/09/2016 à 14:45**

ATTENTION CE POST de Jodu93 EST UN FAUX !
ESCROC SE FAISANT PASSER POUR UNE VICTIME.
xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx EST L'ADRESSE D'UN ESCROC.

IL est facile de VERIFIER AVEC VOTRE MOTEUR DE RECHERCHE et n'hésitez pas à dénoncer ce genre d'escrocs.

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>

<https://www.cnil.fr/fr/spam-phishing-arnaques-signalier-pour-agir-0>